

DOSSIER DE PRÉSENTATION

RÉUSSIR LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE POUR LUTTER CONTRE L'ÂGISME

**Une proposition de loi
humaniste et sociétale**

Les premiers cosignataires

Une proposition de loi déjà cosignée par Monique Iborra, Annie Vidal, Aude Amadou, Stéphanie Atger, Belkhir Belhaddad, Anne-France Brunet, François Cormier-Bouligeon, Olivier Damaisin, Yves Daniel, Jacqueline Dubois, Nicole Dubré-Chirat, Sophie Errante, Florence Granjus, Romain Grau, Yannick Haury, Yannick Kerlogot, Jean-Claude Leclabart, Jacqueline Maquet, Denis Masségli, Sereine Mauborgne, Valérie Oppelt, Alain Perea, Michèle Peyron, Mireille Robert, François de Rugy, Marie Tamarelle-Verhaeghe, Liliana Tanguy, Jean-Louis Touraine et Corinne Vignon.



Changer le regard sur le vieillissement et mettre fin aux discriminations

Nos institutions présentent souvent la vieillesse comme une rupture, une incapacité et même comme un coût. Les politiques publiques considèrent le vieillissement comme une maladie. La société, par des seuils d'âge injustes, dresse des obstacles à l'emploi, la formation, au logement ou à la souscription d'assurances pour les personnes âgées. Quant aux programmes télévisés, ils véhiculent des stéréotypes qui font des aînés soit des retraités bénéficiant d'une vie au soleil, soit des personnes dont la vie se termine en souffrance dans un sinistre EHPAD !



Je suis convaincue que la longévité est un nouvel espace de vie à réinventer pour la société. Les personnes âgées sont les vecteurs de la transmission aux plus jeunes générations, leur expérience est une boussole pour traverser les crises. Cette génération contribue aussi à la vitalité de notre lien social grâce à son engagement bénévole dans les associations ou encore au sein de la cellule familiale.

C'est pour combattre les discriminations liées à l'âge et réaffirmer le rôle social des aînés que j'ai déposé cette proposition de loi à l'Assemblée nationale.

Ma proposition vise à déployer tout un arsenal de mesures opérantes : permettre l'égalité des droits et des chances pour les personnes âgées, renforcer l'éthique de la longévité, intégrer la question du vieillissement dans les politiques locales, développer une vision prospective de la longévité, créer des funérailles républicaines, intégrer la longévité dans les programmes scolaires...

Cette proposition est la traduction concrète des préconisations du rapport que j'ai remis en 2019 à la Ministre des Solidarités et de la Santé. Ses dispositions législatives investissent de nombreux champs de l'action publique, tant locale que nationale, et elle concerne avant tout le quotidien des citoyens qui avancent en âge. **Son impact pour la société est aussi important que son coût est faible.**

Notre pays va faire face à une forte évolution de sa démographie, avec un vieillissement important de la population. **A nous de faire de ce défi une chance.** Je suis persuadée que la transition démographique est un sujet sur lequel les Français attendent des réponses de la part du Gouvernement et de la majorité présidentielle. Cet enjeu tiendra une place importante parmi les débats de la campagne présidentielle de 2022.

Je suis fière de présenter cette proposition de loi qui apporte des premières réponses et contribuera à alimenter un travail plus large et transversal sur la transition démographique.

Audrey Dufeu
Députée de Loire-Atlantique
Vice-présidente de la Commission des Affaires sociales



Les trois objectifs de la proposition de loi

1

Objectif n°1 : renforcer les droits des personnes âgées

- Assurer une meilleure **représentation des personnes âgées dans les instances de décision** (par exemple : participation aux conseils d'administration des EHPAD).
- Garantir les conditions de **l'égalité des droits et des chances** pour les citoyens âgés (par exemple : accès au service public).
- Organiser avec les conseils départementaux l'accompagnement des personnes âgées par **un tiers de confiance** (« tiers-pair »), pour les aider si besoin dans la prise de toute décision.
- Intégrer la **longévité parmi les missions du Conseil consultatif national d'éthique (CCNE)**.
- Organiser tous les trois ans **une Conférence nationale du Grand âge et des débats éthiques sur la question du vieillissement**.

2

Objectif n°2 : préparer la société à la transition démographique

- Intégrer la **transition démographique et la longévité dans les programmes scolaires**.
- Permettre aux personnes âgées de **vieillir à domicile**, en proposant un diagnostic d'adaptabilité du logement lors de la demande d'allocation personnalisée d'autonomie (APA).
- Accroître la **place du vieillissement dans les politiques publiques locales** grâce aux contrats locaux de santé des communes et au schéma régional d'accompagnement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).
- Développer une réflexion transversale des politiques de longévité, avec la **création d'un Institut des transitions au sein de la Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie (CNSA)** et d'une **délégation parlementaire aux transitions à l'Assemblée nationale et au Sénat**.
- Créer les **funérailles républicaines**, avec la mise à disposition par les communes ou établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) d'une salle pour l'organisation des funérailles républicaines et l'organisation d'une cérémonie civile.

3

Objectif n°3 : reconnaître le rôle des personnes âgées et revaloriser leur représentation

- Encourager les chaînes de télévision à **proposer des programmes qui respectent une perception réaliste de la longévité** (réduire les écarts d'âges dans les couples, où les actrices sont souvent beaucoup plus jeunes que les hommes !).
- Renforcer le **pouvoir de contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)** sur la représentation de la longévité.
- Créer un **certificat de reconnaissance des compétences**, délivré à l'expiration de tout contrat de travail après 55 ans, pour accompagner la transition de la vie active vers la retraite en promouvant le bénévolat.

L'engagement sur l'âgisme d'Audrey Dufeu : le combat d'un mandat

Née le 3 juin 1980 à Saint-Nazaire, Audrey Dufeu est une députée LREM issue de la société civile. Infirmière puis cadre de santé pendant plusieurs années, elle a repris des études pour obtenir un Master 2 en droit et économie de la santé. Elle fut jusqu'à son élection **directrice d'un centre de soins de suite et de réadaptation** spécialisé dans l'oncohématologie et les soins palliatifs.

A l'Assemblée nationale, elle s'engage tout particulièrement en faveur du grand âge. Elle s'investit aussi dans la lutte contre les addictions et participe aux travaux sur le financement du système de santé (membre de la Commission des comptes de la sécurité sociale). Femme de terrain, elle fait le lien au quotidien entre les citoyens dans les territoires et son action nationale.

Septembre 2018 - Septembre 2019

Organise avec le Pr Gilles Berrut un Laboratoire Perspective, Autonomie & Longévité réunissant régulièrement des professionnels et acteurs du secteur de la longévité

Novembre 2018

Intègre le Conseil national de la concertation grand âge, dirigé par Dominique Libault

Mars 2019

Recueille les attentes des citoyens sur l'accompagnement du vieillissement sur sa circonscription, lors du Grand-débat national

Juin-Novembre 2019

Mission relative à l'âgisme et la longévité confiée par Edouard Philippe

12 Décembre 2019

Remise de son rapport «**Réussir la transition démographique et lutter contre l'âgisme**» à Agnès Buzyn ministre des Solidarités et de la Santé

Avril 2020

Participe aux Etats Généraux de la séniorisation aux côtés de Serge Guérin et duplique l'évènement avec les citoyens de sa circonscription

Publie une tribune pour alerter sur les discriminations envers les personnes âgées, exacerbées par la crise de la COVID-19

Juin 2020

Adoption, lors du projet de loi relatif à la dette sociale et à l'autonomie, de son amendement qui pose les fondements de la création d'un nouveau risque et d'une 5^{ème} branche de la sécurité sociale

Février 2021

Dépôt de la proposition de loi visant à réussir la transition démographique pour lutter contre l'âgisme

Contact :

Marie FAVERJON – 07 84 08 06 80
audrey.dufeuschubert@assemblee-nationale.fr



audreydufeuschubert.fr